



Droit espagnol: role de l'albacea

Par **arthuro**, le **02/02/2009** à **22:14**

Mon père était espagnol et dans ses dernières volontés il a prévu mon beau-frère: le mari de ma soeur pour assurer le partage en tant qu'ALBACEA. Ce choix ne me paraissant pas impartial, je voudrais savoir quel recours j'ai pour l'exclure de la succession.